

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Les primes du secteur de l'assurance non vie connaissent un accroissement de près de 10% sur la première moitié de 2021 comparativement à une période identique en 2020.

L'augmentation marquée (27%) dans le secteur de l'assurance maritime s'explique par un nouvel acteur (Brexit) ayant débuté ses activités de souscription en 2021.

La croissance des activités internationales est toujours supportée par un renforcement des conditions de marché applicables aux grands risques mais aussi par le développement des portefeuilles des sociétés actives dans ce secteur.

En assurance-vie la croissance exceptionnelle de plus de 30% sur la première moitié de l'année 2021 comparativement à une période identique en 2020 est aussi bien imputable aux produits à rendements garantis (croissance de 32,67%) qu'aux produits en unités de compte (croissance de 29,57%).

La collecte nette, c'est-à-dire l'encaissement diminué des rachats, est positive et s'élève à plus de 4,8 milliards d'euros.

Le total des provisions techniques des entreprises d'assurance-vie s'établit à 228 milliards d'euros à la fin juin 2021.